

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	16 ^{eme}
Nom de site	56/AMIRAL BRUIX	Numéro	T97848
Adresse du site	56, boulevard de l'Amiral Bruix	Hauteur	N.C
Bailleur de l'immeuble	Public - MAIRIE DE PARIS 16	Destination	Stade
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500Mhz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	/
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1mois)	05/08/2021

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500Mhz) et partage 2100 MHz (4G/5G).		
Détail du projet	Ajout de 6 antennes sur un nouveau site en 2G/3G/4G/5G (fréquences, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz et 3500Mhz), 4G/5G (2100 MHz) orientées vers les azimuts 310°, 60° et 180°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 310° < 2V/m - 60° < 1V/m - 180° < 2V/m 5G (3500) : 310° < 1V/m - 60° < 1V/m - 180° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	2G/3G/4G/5G (2100) : 21.50m 5G (3100) : 23.45m		

Incidence visuelle

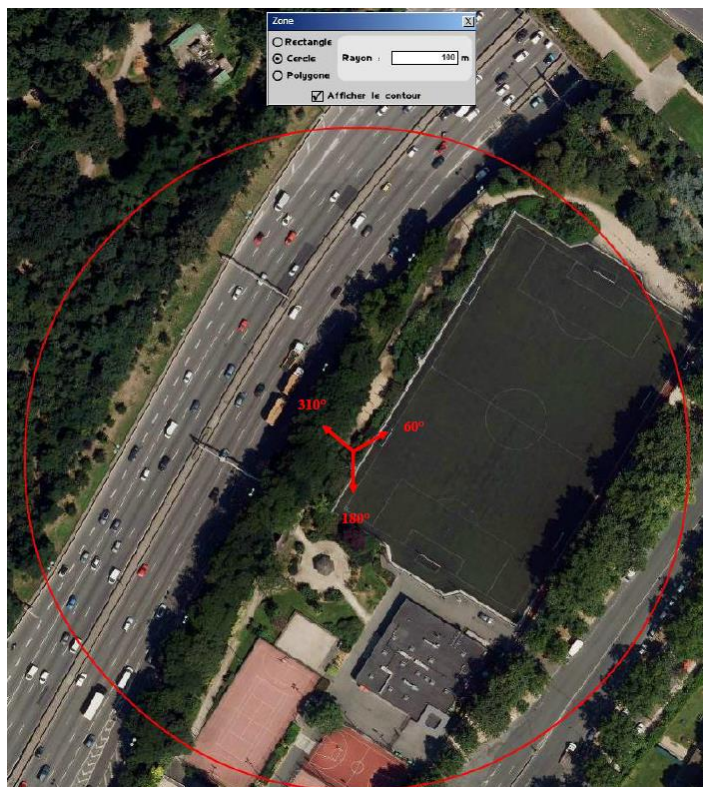
Description des antennes	Ce projet comprend : 3 nouvelles antennes panneaux fixes azimuts 310°, 60° et 180°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.		
Intégration antenne	Ajout de 6 nouvelles antennes		
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue		

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

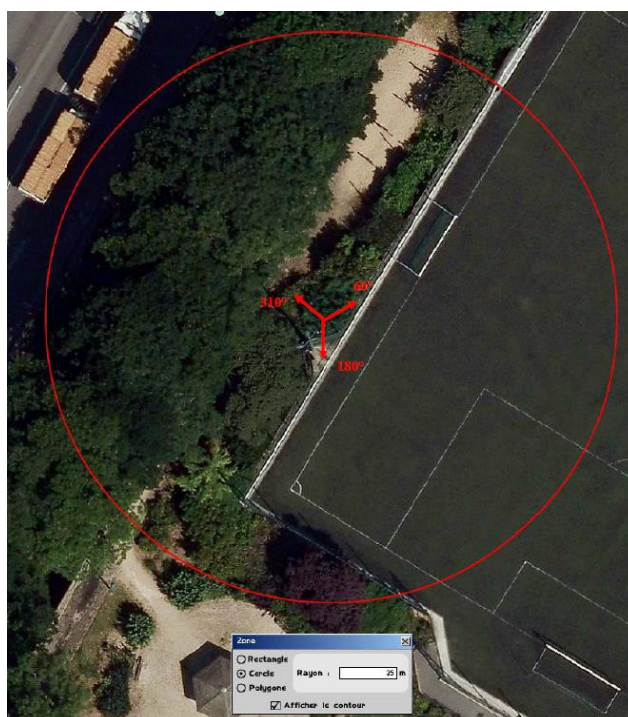
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable ☐
		Défavorable ☐
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas ☐

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Pas d'établissement particulier dans un rayon de 100m.

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 56 BOULEVARD DE L'AMIRAL BRUIX 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

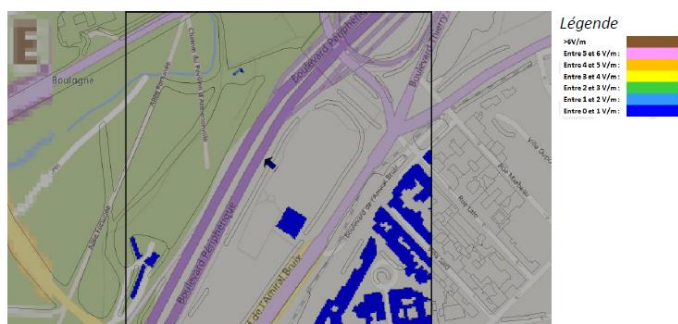
	Azimut 310°	Azimut 60°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	1.5 m	7.5 m	1.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 1 et 2 V/m .

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

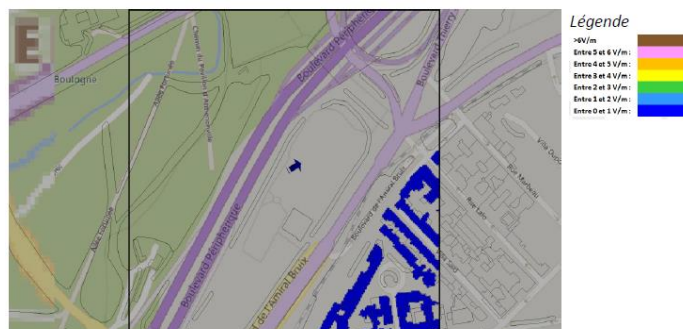
c. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



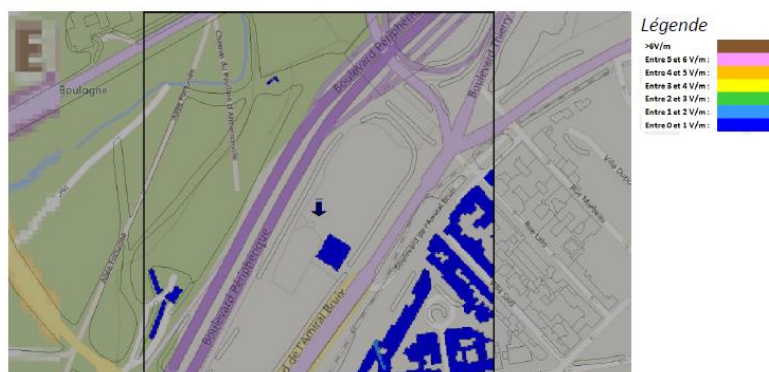
a. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 7.5 m .



b. Azimut 180°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 1.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 56 BOULEVARD DE L'AMIRAL BRUIX 75016 PARIS-16E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 310°	Azimut 60°	Azimut 180°
Niveau Maximal	entre 0 et 1 V/m	entre 0 et 1 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	1.5 m	4.5 m	1.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

a. Azimut 310°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 310°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 1.5m.



b. Azimut 60°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 60°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m. La hauteur correspondante est de 4.5m.

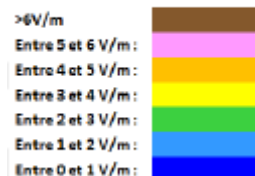


c. Azimut 180°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 180°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 1.5m.



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



AVEC CHANGEMENT VISUEL

Vue des Azimuts

